

**REPLIQUE INFORMATIVE AUX HONORABLES
MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE
PROVINCIALE DU LUALABA SUR LES
ALLEGATIONS DU GOUVERNEUR**

Par **Hon. FIFI MASUKA SAINI**
Vice-Gouverneur.

Décembre 2020

Honorable Président,

Honorables Membres du Bureau,

Honorables Députés Provinciaux, élus légitimes du peuple,

C'est avec beaucoup d'honneur et de plaisir que je me tiens devant vous pour vous parler sincèrement, chrétienne que je suis et devant vous élus de notre peuple, donc élus de Dieu.

Je présente mon plaidoyer de la manière suivante :

I. LA QUESTION RELATIVE A LA CAMERA

Certes que j'avais participé au Conseil de Sécurité au cours duquel il avait été décidé d'installer des caméras aux endroits stratégiques, sombres pour faire face au problème de l'insécurité qui battait son plein. Le Rond-point de l'Indépendance, dit « MALU », faisait partie des lieux retenus pour ce fait.

Mais cependant, pour ce qui concerne toute la procédure de passation de marché jusqu'à la sélection du titulaire, je n'avais jamais été associée à quelle que étape que ce soit.

Quant au paiement de ladite « Entreprise » qui devrait installer ces caméras, je n'ai connaissance, ni de la société, ni du montant des travaux et prestations, ni des termes de paiement convenus ; d'où, affirmer que je suis la personne qui aurait payé cette entreprise, c'est du pur mensonge.

Je ne me suis jamais rendue compte des effets des caméras devant ma résidence et ce, depuis leur installation. Ces caméras sont reliées

directement, aux téléphones de tous les membres du Conseil de sécurité, sauf moi, alors que j'en fais partie, en tant que deuxième préséance de ces assises. Je ne sais pas me répondre, quant à la question de savoir, « pourquoi seulement moi, qui ne suis pas reliée par téléphone, à ces caméras qui d'ailleurs ont accès à mon intimité et mon intégrité ? »

Il est à noter que, vu la hauteur et la position de ces caméras, celles-ci balayent toute la parcelle de ma résidence, enregistrent tout mouvement d'entrées et sorties de chez moi.

Les images en ma possession le prouvent à suffisance.

Mon mari se réserve le droit de porter plainte pour atteinte à sa vie privée et au harcèlement psychologique fait à son épouse.

Je suis au regret, éhontée et vexée, de vous rapporter la réponse du Gouverneur, que de dire, je cite : « si j'ai besoin ou envie d'une femme, je ferai appel à toutes les misses du monde, je n'ai pas besoin de la filmer », en réplique à la question de savoir pourquoi j'étais filmée.

Ces caméras ont sans doute étaient placées là pour violer mon intimité.

II. QUESTION RELATIVE AUX CHEQUES

Il m'a été dit qu'il me fait signer des chèques en blanc pour les comptes où nous avons la cogestion, cela n'est pas vrai, aucunement vrai, car il reçoit régulièrement les extraits bancaires de ce compte.

Ce serait aberrant ! La loi des finances interdit qu'un compte soit géré par une seule personne et je suis surprise d'apprendre que nous gérons

seule, bien qu'il est papa solution, nous signions conjointement ce seul et unique compte.

La Province a plus de 20 comptes bancaires au travers desquels elle reçoit différentes taxes et redevances et je n'ai aucune emprise sur ces comptes, ni signature, ni connaissance de transaction ou de relevés.

Le seul et unique compte sur lequel j'ai une connaissance, des transactions et extrait c'est celui dont nous avons la cogestion et c'est ce dernier qui assure **exclusivement** la construction de la Province, spécialement les bâtiments de l'Assemblée provinciale, du Gouvernorat, de la Présidence, de l'Etat-Major de la PNC et de MUTAKA.

III. CONCERNANT LES ACCUSATIONS A KINSHASA

Je suis désagréablement surprise d'entendre que je l'ai accusé auprès du sénateur à vie et autorité morale du FCC Joseph KABILA KABANGE.

Honorables membres du Bureau, de nous deux, qui se rend le plus à Kinshasa ?

Et s'il dit que je l'ai accusé, c'est **sur quel point** ?

Par contre, lors de mon dernier voyage à Kinshasa, à l'occasion de l'invitation du Président de la République aux **Vice-Gouverneurs Femmes et aux Présidents des Assemblées provinciales** pour les consultations, j'ai fait l'objet de plusieurs accusations du Gouverneur auprès des Hauts cadres du FCC, qui n'ont pas hésité à me faire savoir

les griefs qu'il portait contre moi depuis bien longtemps et ce, à mon insu.

C'est justement quand j'en avais trop entendu, que j'ai pu leur parler (en partie d'ailleurs), des atrocités que je connais ici, ce qui est une réalité ; et du coup, **ma version des faits à Kinshasa, aux accusations portées contre moi**, est perçue comme « accusations contre celui qui m'accusait » déjà depuis longtemps. Et au Lualaba, une **campagne de diabolisation de ma personne est lancée, depuis mon lieu de travail.**

IV. MA GESTION EN TANT QUE COMMISSAIRE SPECIAL ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DEVELOPPEMENT

Je vous épargne de plus de détails sur ce dossier qui avait fait couler beaucoup d'encre. Cependant, notez qu'une Commission avait été mise sur place quant à ce et ses conclusions sont en ma possession quoique m'ayant été cachées.

Sur cette affaire, j'avais été entendue par des hauts Cadres de notre famille politique. Je suis très fière aujourd'hui, d'avoir géré la Province en cette qualité, ayant construit des routes, pas au travers des chinois en contrepartie des compensations en natures (cessions des mines et carrières aux chinois), mais par paiements au comptant par banque.

La Province n'avait pas dettes envers les entrepreneurs titulaires des contrats de construction desdites routes.

Dans le secteur des infrastructures, les puits et les transformateurs étaient payés au comptant, de bonnes qualité et très chers.

Comparativement à la situation actuelle, il n'y avait pas de dettes consistantes que la Province devait aux tierces.

Lors de la remise et reprise avec le Ministre des finances, en aucun compte il y avait des dettes, tous étaient approvisionnés et même un compte de secours où il y avait plus de 2.000.000 de dollars américains.

Un fait est à souligner dans ce chapitre, l'Honorable Roy KAUMBA, en son temps, Représentant du Guichet Unique et traçabilité du Lualaba à Lubumbashi, était chassé, humilié pour des raisons non encore élucidées jusqu'à ce jour, à notre grande surprise, c'est l'épouse du Dircaab du Gouverneur qui occupe ce poste jusqu'à ce jour. Ceci dénote-t-il de la clarté dans la gestion ? Et en parler à cette occasion, serait, certainement, assimilé à des « accusations » aussi.

Aux allégations relatives aux chèques en blanc ;

Honorables membres du Bureau,

Avec moi, constatez que cela ne tient pas debout et le met en cause lui-même en premier lieu et principalement.

Néanmoins, je vous fournis ici certains détails importants, tenez :

C'est à notre époque, en tant que Commissaire spécial en charge de finances et développement que :

- (i) Une proposition en rapport avec le développement de la province avait été mise sur pied et a été adoptée puis exécutée ;
- (ii) Concernant HEWA BORA, La conception du programme, la défense de celui-ci pour adoption, le commencement des travaux ainsi que le paiement des travaux de démarrage, furent l'une des actions que j'ai initiées et entreprises ; c'est un de mes mérites en tant que Commissaire Spécial. ;
- (iii) Concernant les routes :

La route KOLWEZI – DILOLO, se trouvant en piteux état ; le Gouverneur avait introduit une Société, la société NAIR, qui a mis à contribution son concours et des travaux intenses ont été entamés et exécutés, spécialement, le déplacement des buses, évacuation des lits des rivières qui débordaient, les borbiers, etc. et de la latérite a été placée sur toute la longueur, finalement en une seule journée, on atteignait la frontière RDC-Angola.

C'est de commun accord avec le Gouverneur, que ces paiements étaient faits été effectués, c'est surprenant que lui, parle au-devant de vous, de « Chèques en blanc », un signe d'une gestion malsaine et laxiste.

La Société SAFRICAS ainsi que FOREST étaient retenues pour la construction de certaines routes urbaines dans cette ville de Kolwezi, c'est-à-dire, asphaltage et construction.

- (iv) **Les avenues** KASENGA, KAMINA, LUBUDI, DILOLO, PETIT-BOULEVARD avec ses perpendiculaires qui le relie à KAMINA, SALONGO, INDUSTRIEL, MOERO, Rond-point Mariapolis, ont été réalisées complètement, pendant que j'étais Commissaire Spécial, je m'en vante et en suis fière ;
- (v) **La conception et la construction du Rond-point de l'indépendance**, étaient initiées pendant que j'étais Commissaire Spécial en charge du Développement ;
- (vi) Le **Bâtiment du Gouvernorat**, sa construction a été entamés à l'époque des Commissaires spéciaux, et je fus en charge du développement, ses travaux ont été poursuivis par le Gouvernement 1 et achevés au cours du Gouvernement 2 et tous les travaux payés totalement via le compte bancaire que nous cogérons.
- (vii) Le Rond-point Mariapolis ne garde plus l'eau car des travaux d'urbanisation sérieux au point d'atteindre le niveau des caniveaux laissé par les Belges ;
- (viii) Dans la rubrique PAIEMENTS des Fournisseurs ; il sied de signaler ici que chaque mois il était effectué une actualisation de la situation des créanciers de la Province et un paiement régulier s'en suivait, les PME ne souffraient pas, contrairement à actuellement où nous assistons même à des démonstrations des revendications des PME, devant même le Gouvernorat, afin de réclamer leur dus, quoi de plus naturel ?!

Des telles scènes, vous ne les connaissiez point lors de mon règne comme Commissaire spécial.

- (ix) Si j'avais une mauvaise gestion financière, Honorables membres du Bureau, **Comment ai-je pu réaliser 2.000.000 \$ US dans une caisse noire, juste après 6 mois, en dépit de toutes les réalisations à mon actif ?**

J'assume donc que lui, meilleur gestionnaire, doit vous présenter, à vous, Première institution de la Province, plus de 20.000.000 \$ US au minimum, car par proportionnalité, le temps qu'il s'est accaparé des finances jusqu'à ce jour, y ajouter une meilleure gestion, il est donc tenu à vous présenter plus que 20.000.000 \$ US, dans cette caisse que j'ai laissée à 2.000.000 \$ US après seulement 6 mois.

- (x) Consécutivement au point précédent, cette caisse est vide ou inexistante, la Province s'endette jusqu'au-delà de sa capacité financière, d'ailleurs, la proposition du Budget vous présentée dernière vous en dit plus. N'étant pas associée aux finances de la province, et ce, de manière indue, je me suis tout de même renseignée et découvert que le Gouvernorat a déjà fait entrer la Province dans des dettes allant jusqu'à l'ordre de plus de 40.000.000 \$ US ;

- (xi) Toujours dans cette gestion, toute sélection des prestataires, fournisseurs des biens et services est restreinte à ses enfants, qui livrent tout, des simples services généraux aux travaux de construction, des routes, des bâtiments,....

- (xii) Nous sollicitons des Honorables membres du Bureau, d'initier avec diligence, une enquête sur le Centre de négoce, car son montant ne dépassait pas les 16.000.000 \$ US, mais aujourd'hui c'est le double qui est affiché aux documents. J'ai les détails sur ce sujet, c'est scandaleux !
- (xiii) La construction de l'aéroport de Kolwezi, dans sa genèse avec les grecs, il devrait couter 16.000.000 \$ US, parce là on me faisait participer à quelques réunions, mais après le montant a aussi doublé de 16.000.000 \$ US à 32.000.000 \$ US, nous vous en laissons le soin d'approfondissement ;
- (xiv) Je voudrai attirer votre attention ici, sur le point des taxes et impôts de la DRLU, cette caisse de la Province ! ces taxes et impôts sont gérés en toute opacité et de manière léonine, comme sa propre et exclusive poche ;
- (xv) Comme vous le savez, Honorables Membres du Bureau, j'ai mes affaires privées avec ma famille biologique, et il arrive des fois que une de mes structures soit sélectionnée pour rendre service au Gouvernorat de la Province, mais le désagrément c'est que depuis que cette Province est province, toutes les factures des maisons impliquant ma famille, restent en souffrance jusqu'à ce jour.

Je vous laisse le soin de répondre à l'une de mes préoccupations suivante : Comment un homme, un collaborateur de son rang peut-il en arriver jusque-là ?

(xvi) Permettez-moi de clôturer cette partie de mon discours en vous faisant remarquer un fait très important :

Notez que la CONSTRUCTION n'a jamais été une priorité pour le Gouverneur, en réalité et contrairement à l'image qu'il veut imprimer de lui devant les médias.

- Le Bureau prévu pour abriter l'intendance du Gouvernorat, là où se trouve la Ministère provincial de l'intérieur, devrait être achevé depuis de cela deux ans et ne requérait qu'une somme de +/- 50.000 \$ US, mais dommage, rien n'est fait jusqu'à présent.
- Toutes les lettres d'autorisation de Crédit accordées par l'Assemblée provinciale ont toujours eu comme objet « Construction bâtiment Gouvernorat, bâtiment Présidence, bâtiment Assemblée, ou autre chose », pour un montant global situé entre 10.000.000 \$ et 30.000.000 \$, cet argent n'a aucunement servi à la construction d'aucun des bâtiments, la construction de ceux-ci est financée exclusivement par le compte que nous gérons conjointement, lequel compte n'a jamais sollicité de crédit auprès des banques.

Honorables membres du Bureau, à quoi auront servi les crédits octroyés par différentes banques ?

V. A la Rubrique IGF

Il a été dit que mon assistant John N'TOKA et moi avons accusé le Gouverneur auprès de l'IGF.

Notez ici que, nous n'avons jamais accusé qui que ce soit à l'IGF. Nous n'en avons et n'avons aucun contact avec ce dernier, d'où impossibilité totale de lui apporter une quelconque accusation.

Le Gouverneur lui-même, l'avait invité pour former sur la chaîne des recettes, comme vous l'aviez certainement aussi suivi sur les différents médias de la RDC et du Lualaba.

L'IGF se trouve jusqu'à présent au Lualaba **sur invitation propre de la Province et non sur Ordre de mission** ; je n'en connais ni la composition de l'équipe, ni leurs actions précises, ni quel qu'autre programme comme c'est le cas de tout autre dossier du Gouvernorat.

Honorables membres du Bureau,

Où est ma part dans cette affaire ? À quel niveau j'aurai à répondre de cette affaire quand on sait très bien que je ne suis associée à aucune action au niveau du Gouvernorat ?

VI. Concernant le Général CHICO

Le même jour où le Général CHICO avait été présenté dans le cabinet du Gouverneur, c'est le même jour qu'il me l'avait été par le Général Philémon, lui au moins a de la considération du rang que j'occupe dans la Province.

Ainsi, je ne vois pas en quoi je deviendrai liée à lui, alors qu'il est envoyé, pas seulement au Lualaba, mais sur toute l'étendue de la République par la Présidence de la République et comment dès lors, son passage au Lualaba, particulièrement poserait problème ?

Sa relation avec mon assistant John N'TOKA, le grand-frère de celui-ci est un grand ami d'enfance du Général CHICO, ils ont grandi dans le même quartier avant qu'il ne soit Général aujourd'hui, faudrait-il rompre leur relation parce qu'il est devenu Général et venu en passage au Lualaba ?

Donc, vous comprendrez qu'il n'y a rien à avoir avec le Gouverneur, leur relation n'est pas opportuniste, elle date d'antan.

VII. Accusation de SES ENFANTS.

La grande préoccupation qui me tracasse sur ce sujet est « - OU ? – COMMENT ? – QUAND ? – et surtout AUPRES DE QUI ? » Les avais-je accusés ?

Mes enfants prennent le loisir sous mon regard, d'aller manger à volonté, dans son restaurant.

Mon mari a dû abandonner momentanément son travail aux Nations-Unies pour venir assister au mariage de son fils alors qu'à celui du mien, il n'était jamais venu, malgré une invitation d'honneur à son endroit, même pas une simple contribution de la culture bantoue.

Déçue, ici je n'ai plus que mes yeux pour constater l'acharnement infernal dont je fais l'objet et ce, par respect ou naïveté, je ne m'en apercevais point.

Pourquoi m'en prendrai-je à ses enfants ? Quels liens ont-ils avec les interminables humiliations que je subis au Gouvernorat, même en présence des ministres provinciaux, mes subalternes ?

Je pense que là, il y a **volonté de déplacer le débat, la question est du climat malsain qu'il a entretenu au sein de l'Exécutif provincial en tant qu'institution publique et non une affaire de famille, non et pas du tout.**

VIII. DES HUMILIATIONS SUBIES PAR MOI.

Oui, **Honorables Membres du Bureau, Le Vice-Gouverneur !**

Vice-Gouverneur de la **province pilote, modèle de gestion pour les autres provinces !**

Qu'il me soit permis ici même, de connaître **les attributions d'un Vice-Gouverneur en RDC**, à partir de la Province modèle !

- En partant des attributions, quels sont les secteurs de la vie provinciale qui sont formellement dévolus au Vice-Gouverneur ? Et qu'est-ce qui est fait en réalité ?
- Mes prérogatives légales sont bafouées au nom d'une puissance qu'il s'est abrogée unilatéralement et il l'a fait et le fait de manière ostentatoire, malheureusement sans aucune inquiétude de qui que ce soit, seulement parce qu'il est fort.

- En partant des moyens dont je devrais jouir pour exécuter à bien mes tâches, de quoi je dispose ?
- Même mon équipe fonctionne parfois à mes propres Frais. La qualification de l'équipe qui est avec moi, n'est pas formelle et ne l'a jamais été. Je devrais être assistée d'un Directeur de Cabinet Adjoint du Gouverneur, non, c'est à lui d'avoir un DIRCAB, un DIRCABA, un ASSISTANT, et tous ceux que vous connaissez
- Savez-vous que les personnes de mon équipe ont fait près de 8 mois impayés ?

Et comme elles ont commencé à toucher, il y a eu majoration des salaires (1.000\$) pour tous les membres du cabinet du Gouverneur, mais à **l'exception chirurgicale des membres de mon équipe** ?

- Savez-vous qu'il a sélectionné une unité de mon équipe juste parce qu'il est de sa tribu et qu'en ce moment, cette unité bénéficie de cette majoration de salaire?
- Comment voulez-vous comprendre qu'un ministre provincial soit escorté alors que moi, parce qu'il s'agit de moi, Vice-Gouverneur, je n'y ai pas droit ?
- Vous figuriez-vous qu'un Vice-Gouverneur arrive à l'entrée d'une réunion/Conseil des ministres que le Gouverneur s'adresse à lui en ces termes : « Qui t'a appelée ?, non tu n'entre pas ! » ?
- Admettriez-vous que le Gouverneur s'adresse au Vice-Gouverneur en pleine réunion des ministres en des termes tels que : « Tais-toi !, qu'est-ce que tu veux dire » ?

- Tolérez-vous qu'un ministre manque impunément du respect au Vice-Gouverneur en présence du Gouverneur et des autres membres du gouvernement provincial, juste parce ce ministre a ramé dans le sens du Gouverneur ?

Et notez, Honorables membres du Bureau, que c'est justement ce fait, que j'ai porté à la connaissance de l'Honorable Jaynette Kabila, le Sénateur à vie Joseph Kabila et Maman Olive Lembe, vu que lui, en tant que Gouverneur n'avait pas soulevé un seul petit fait sur cette déviation malencontreuse du ministre provincial de l'environnement acquis à sa cause et c'est là que l'Honorable Jaynette KABILA l'avait interpellé.

IX. A propos du VISA

L'inquiétude serait : Comment est-ce le VPM peut envoyer l'autorisation de sortie de Madame le Vice-Gouverneur dans sa boîte email ?

Premièrement, je dis, la tête de l'institution c'est lui ; administrativement tout passe par lui.

Deuxièmement, je n'ai pas le droit d'avoir un Secrétariat, nous n'avons qu'un seul Secrétariat, et ce n'est même pas la première fois que cela se fait, pourquoi cette dernière poserait problème ?

Par quel moyen une correspondance officielle pourrait me parvenir, si ce n'est pas par le secrétariat ?

Je ne trouve pas d'entorse en cela.

Avant de clore mon intervention, Cher Président, Honorables Membres du Bureau, chers Honorables Députés, je tiens à vous signifier avec beaucoup de consternation de constater que même des honorables et ce qui est plus choquant certains membres du Bureau des sages que vous êtes, prennent le plaisir ou le loisir de m'insulter devant les chaînes des Médias pas en tant que Vice-Gouverneur mais en tant que **FEMME**, permettraient-ils vraiment que leurs femmes, mères, filles, sœurs subissent le même sort? Ou qui accepterait que sa femme, sa mère, sa sœur, sa fille soit traitée de la sorte et pour quel péché commis?

Honorable Président,

Honorables Membres du Bureau,

Honorables Députés Provinciaux, élus légitimes du peuple,

Je m'en remets à vous, **première institution de la Province, Avocat du Peuple**, pour, je vous prie, **la constitution d'une commission mixte pour constat**, car je me suis tellement et longuement tue, ne voulant pas paraître faible et plaintive, mais sachez que le cœur a ses limites.

Recevez mes honneurs, Monsieur le Président, Chers membres du Bureau et Honorables Députés.

Je vous remercie.

HONORABLE FIFI MASUKA SAINI

VICE-GOUVERNEUR
